

ÉTUDE COMPARATIVE DE MODÈLES INNOVANTS EN LOISIR CULTUREL



AGENDA 2030 - ODD



CULTURE 21: ACTIONS - ENGAGEMENTS

1. DROITS CULTURELS
8. CULTURE, INFORMATION ET CONNAISSANCES
9. GOUVERNANCE DE LA CULTURE

ACCOMPAGNEMENT, INSTITUTIONNEL, PARTENARIAT,
RÉSEAU, CARTOGRAPHIE, SERVICE DE BASE, DÉVELOPPEMENT,
PEER-TO-PEER, CAPACITÉ, SAVOIR

1. Montréal et la culture

Métropole culturelle francophone en Amérique, Montréal est reconnue pour sa vitalité culturelle. Son identité unique est héritière des traditions française, anglaise et autochtone et s'enrichit quotidiennement des cultures du monde. Montréal a su développer un écosystème culturel favorisant l'expression artistique professionnelle, émergente et amateur, un accès pour tou-te-s et une proximité dans l'offre culturelle.

Montréal a investi dans le développement de ses équipements culturels et de loisirs (Quartier des spectacles, réseau des maisons de la culture, réseau des bibliothèques, centres de loisirs et communautaires), ainsi que dans son offre d'activités. Depuis près de 40 ans, elle favorise une décentralisation dans les arrondissements, qui se poursuit à travers la démarche des Quartiers culturels, contribuant au renforcement de l'identité des communautés, à la qualité de vie et à la vitalité culturelle, sociale et économique des quartiers. Ses actions misent sur la culture comme levier de développement social, économique et culturel, et contribuent à la mixité et au lien social.

Le loisir culturel est un secteur particulièrement touché par les effets de la pandémie : fermeture des lieux, annulation d'activités, isolement des citoyen-ne-s, fracture numérique, etc. La fragilité du milieu a été exacerbée par la COVID-19 : pertes de revenus, démobilité du public, etc. Afin de contribuer à la relance du secteur, Montréal a procédé à une Étude comparative de modèles municipaux pour contribuer à l'élaboration d'une stratégie de développement afin de soutenir les orientations en matière de participation et de citoyenneté culturelles. L'Étude comparative répond à ce besoin, pour l'un des secteurs les moins documentés du loisir municipal.

L'Étude comparative, et plus largement le loisir culturel, rejoignent les objectifs de l'Agenda 21 en matière de droits culturels et de patrimoine, diversité et créativité. Elle s'inscrit dans la Charte de Rome et rejoint les ODD de l'Agenda 2030, en particulier les ODD 10 (Inégalités réduites), 17 (Coopération et partenariats), et 3 (Bonne santé et bien-être).



L'OBJECTIF DE L'ÉTUDE EST DE RECENSER LES MEILLEURES PRATIQUES LOCALES, NATIONALES ET INTERNATIONALES EN MATIÈRE DE MODÈLES INNOVANTS EN LOISIR CULTUREL.

2. Objectifs et mise en œuvre du projet

2.1. Objectifs principaux et spécifiques

L'objectif de l'Étude comparative est de recenser les meilleures pratiques locales, nationales et internationales en matière de modèles municipaux innovants en loisir culturel. Les objectifs spécifiques sont :

- Identifier les bonnes pratiques.
- Déterminer des facteurs de réussite et de risque.
- Émettre des pistes de réflexion contribuant au développement du loisir culturel municipal.

2.2. Développement du projet

Des travaux de recherche, une collecte documentaire et la réalisation d'entrevues avec 10 villes, ont permis d'analyser les stratégies, enjeux et pratiques de Barcelone (Espagne), Bogota (Colombie), Brasilia (Brésil), Copenhague (Danemark), Manchester (Royaume-Uni), San Francisco (États-Unis), Séoul (Corée du Sud), Sydney (Australie), Trois-Rivières (Canada) et Vancouver (Canada) afin de dégager des interventions municipales inspirantes en matière de loisir culturel et de pratique artistique amateur, au regard des enjeux montréalais.

L'analyse a permis de déterminer trois modèles et de comparer les approches selon divers indicateurs (action culturelle, politiques, gouvernance, partenariats, organismes communautaires et de loisirs, participation citoyenne, disciplines, infrastructures et équipements) :

- Municipalité-Partenaire : la ville comme partenaire des communautés et non en intervenant directement ;
- Municipalité-Providence : l'état est au cœur des politiques et perçoit les communautés comme des bénéficiaires ;
- Modèle-Hybride : recherche d'un équilibre entre une société civile forte et un gouvernement de type social-démocrate.

Cette démarche documentaire a permis de recenser une variété d'approches pour faire vivre l'expression culturelle citoyenne. Dans un contexte de relance post-pandémique, l'Étude contribue à la diffusion de bonnes pratiques en matière de loisir culturel comme levier de développement, de cohésion sociale et d'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement. Elle contribue également aux démarches visant à actualiser le rôle du Service de la culture en matière de loisir culturel afin de réaliser une stratégie de développement et de favoriser une cohérence d'action municipale avec les arrondissements et les organismes.

Les personnes ciblées sont les intervenant-e-s en loisir, les agents municipaux et les travailleur-se-s culturel-le-s. L'Étude présente plusieurs stratégies et initiatives (partenariat public-privé, infrastructures et équipements, nature de l'offre, occupation des espaces publics, etc.) permettant d'améliorer l'offre de service municipale et d'accompagner les organismes dans le développement de leur offre. Il s'agit d'une source d'inspiration pour créer des maillages interservices et générer des opportunités de collaboration entre municipalités, organisations et institutions afin de favoriser la participation culturelle et citoyenne. Les résultats de cette Étude permettent de réfléchir aux perspectives de développement et de soulever des pistes d'actions concrètes.



L'ANALYSE A PERMIS DE DÉTERMINER 3 MODÈLES – MUNICIPALITÉ PARTENAIRE, MUNICIPALITÉ PROVIDENCE, ET MODÈLE HYBRIDE – ET DE COMPARER LES APPROCHES SELON DIVERS INDICATEURS.

3. Impacts

3.1. Impacts directs

L'impact principal est la planification des suites : une stratégie de développement afin d'émettre une série de recommandations et prioriser des actions pour positionner le loisir culturel au cœur de l'action municipale et de son développement durable, d'accroître l'accessibilité à la participation culturelle et la diffusion de la création citoyenne. L'Étude a permis de produire de la documentation et de démontrer comment le loisir culturel concourt au développement d'une société forte et consolide sa position comme élément de base du bien-être et du système de soin en général.

3.2. Évaluation

Le succès de l'Étude comparative de modèles municipaux innovants en loisir culturel repose grandement sur l'adhésion des parties prenantes (Artenso, membres du comité de suivi plurisectoriel et municipalités répondantes à l'étude). De plus, le haut niveau d'implication des collègues en arrondissements et dans les différents services centraux a suscité autant la mobilisation locale que métropolitaine. Le fait que la démarche a été inscrite comme une priorité de la Direction du développement culturel du Service de la culture a permis d'allouer les ressources contribuant au bon déroulement du projet.



L'ÉTUDE PRÉSENTE PLUSIEURS STRATÉGIES PERMETTANT D'AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICE MUNICIPALE ET D'ACCOMPAGNER LES ORGANISMES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR OFFRE.

3.3. Continuité

En parallèle, le Service culture a procédé à un Diagnostic des lieux en pratique artistique amateur pour répertorier les lieux et les équipements spécialisés sur le territoire montréalais. Mis ensemble dans une deuxième phase, ces deux documents ont pour but de planifier et concevoir les mesures, actions et objectifs de développement du loisir culturel à travers l'analyse de l'écosystème du loisir culturel et de la pratique artistique amateur. Les travaux seront encadrés par un comité d'expertise composé d'intervenants du milieu ainsi qu'un comité de suivi et mobilisation composé d'employés de la Ville.

4. Autres informations

Montréal a été candidat à la cinquième édition du Prix International « CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 » (février - juin 2022). En septembre 2022, le jury a publié son rapport final et demandé à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme exemple de bonne pratique de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture.

Cette fiche a été réalisée par Marie-Ève Courchesne, Commissaire à la culture, loisir culture et pratique artistique amateur, Montréal, Québec, Canada.

Contact : [marie-eve.courchesne \(at\) montreal.ca](mailto:marie-eve.courchesne@montreal.ca)

Site web : www.montreal.ca

<https://ville.montreal.qc.ca/cultureloisir/>

Facebook: www.facebook.com/loisirculturel.montreal